



NOUVEAU stage F20

Au-delà du TSA : des compétences parentales à ma portée

Le programme "Au-delà du TSA, des compétences parentales à ma portée®" a été créé par l'Institut Universitaire en Déficience Intellectuelle et en Troubles du Spectre de l'Autisme de la Mauricie et du Centre-du-Québec (Canada).

Les professionnels ayant reçu la formation (futurs animateurs des 5 ateliers réalisés en groupe) auront la capacité de transmettre à l'éducateur spécialisé/accompagnant référent en charge des séances individuelles, les informations nécessaires lui permettant d'assurer cet accompagnement individualisé auprès du parent...

Ce programme psychoéducatif concerne des parents d'enfants ayant un TSA, âgés de moins de 8 ans (possible jusqu'à 12 ans). Il propose un accompagnement parental en groupe, comportant 5 ateliers de 2h30 animés par deux professionnels ayant reçu la formation (animateurs), et un accompagnement parental individuel entre chaque atelier réalisé par un éducateur spécialisé ou un accompagnant référent en charge ou impliqué dans le suivi de l'enfant.

Les deux professionnels (animateurs) qui animeront les 5 ateliers en groupe et les accompagnants en charge des séances de suivi individuel au sein de leur établissement doivent posséder une expertise en TSA et en interventions psychoéducatives, développementales ou cognitivo-comportementales, ainsi que des aptitudes en animation de groupe et si possible des connaissances en intervention systémique. Les professionnels animant les 5 ateliers réalisés en groupe doivent être issus du domaine sanitaire / médico-social (psychologue, psychiatre, pédopsychiatre, orthophoniste, psychomotricien, éducateur spécialisé, etc.) et l'un d'eux doit obligatoirement être un psychologue.

Chaque établissement souhaitant déployer ce programme doit disposer d'au minimum deux animateurs formés.

Objectifs :

Déployer le programme au sein de l'établissement auprès des familles. A l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de proposer aux parents les 5 ateliers en groupe et sera en capacité de transmettre aux accompagnants référents les informations nécessaires pour le déploiement des séances individuelles permettant aux parents d'adapter les stratégies éducatives au regard des particularités de leur enfant et de leur situation.

Programme :

Jour 1 - 7 heures :

- L'historique du programme
- L'état des connaissances sur le vécu des parents et les compétences parentales
- Le descriptif du programme et ses composantes
- Les stratégies d'animation

(1) Thématiques abordées avec les parents au cours des 5 ateliers :

- Atelier 1 À la découverte de mon enfant : aborde les caractéristiques et les manifestations du TSA tout en distinguant du caractère unique de l'enfant (personnalité, goûts et intérêts) ;
- Atelier 2 Être parent, un ajustement au fil du temps : aborde le processus d'adaptation du parent au diagnostic de TSA et certaines stratégies efficaces pour l'aider à traverser progressivement les étapes de ce processus et être disponible aux interventions réalisées auprès de son enfant ;
- Atelier 3 La structuration : une avenue à exploiter pour mieux gérer son quotidien : aborde des stratégies de structuration de l'environnement et des activités permettant des adaptations ajustées au profil de l'enfant ayant un TSA ;

Jour 2 - 7 heures :

- L'appropriation du programme : une petite activité
- Le matériel du programme
- Atelier par atelier (1)
- Conclusion

- Atelier 4 Communiquer avec son enfant, une réciprocité à développer : aborde les défis relationnels régulièrement rencontrés avec les enfants ayant un TSA et les diverses stratégies favorisant une relation optimale ;
- Atelier 5 Mon bilan personnel, un tremplin vers demain : comporte différentes activités de réflexion et d'échanges permettant au parent de faire le point sur ses défis et sur les outils dont il dispose pour les relever et assumer positivement son rôle parental.

Chaque accompagnant devra prévoir un temps d'appropriation individuelle des outils, avant la mise en œuvre des ateliers auprès des parents.

Infos :

Accès : un binôme de professionnels (futurs animateurs), sauf s'il y a déjà un animateur formé au sein de l'établissement (dans ce cas-là, fournir l'attestation de formation lors de la demande d'inscription), composé d'un psychologue obligatoirement et d'un professionnel issu du domaine sanitaire / médico-social (psychologue, psychiatre, pédopsychiatre, orthophoniste, psychomotricien, éducateur spécialisé, etc...).

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils, jeux de rôles

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit, clé USB

Durée : 14 heures réparties sur 2 jours

Lieu : PARIS

Dates : 4 et 5 mai 2020 | 9 et 10 novembre 2020

Animateurs : 2 psychologues

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

DUO professionnels pris en charge par l'établissement : 960 euros

SOLO professionnel* pris en charge par l'établissement : 480 euros

(*si un animateur est déjà formé au sein de l'établissement, justificatif obligatoire)

Compétences
acquises par le
stagiaire à l'issue
de la session :



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme



Communication



Stratégies d'enseignements



Evaluations formelles et informelles